

Guénange

N° 45 - NOVEMBRE 2015

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE GUÉNANGE



La remise des prix pour la semaine "Sécurité Citoyenneté"



Le tipi
des rencontres



Bar à soupes



Mini Jeux : une coupe en récompense



Rédaction : Commission INFORMATION-COMMUNICATION
Mairie de Guénange - 1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 46 - 57310 GUÉNANGE
Tél. 03 82 82 64 39 - Télécopie 03 82 82 69 30
guenange.mairie@guenange.com - www.guenange.fr
Impression : imprimerie KLEIN Knutange

P.01 **LE MOT DU MAIRE**

P.02 **POLITIQUE DE LA VILLE**

P.03 **BUDGET PRIMITIF 2015**

P.04-05 **LA VIE DE LA COMMUNE**

P.06-07 **SOCIAL**

P.08-09 **AUTOUR DU LIVRE**

P.10 **PRÉVENTION ET PROTECTION**

P.11 **AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS**

P.12-15 **ANIMATIONS SUR LA VILLE**

P.16-17 **LA VIE ASSOCIATIVE**

P.18-21 **SPORT ET VITALITÉ DES CLUBS**

P.22-23 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

P.24 **ENVIRONNEMENT**

P.25 **DON DU SANG**

P.26-27 **SCOLAIRE**

P.28 **ÉTAT-CIVIL**

P.29 **ACTIVITÉS COMMERCIALES**

Du nouveau sur la ville

ENCART : L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES ET D'OPPOSITION AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

POLICE MUNICIPALE

Le partage de la rue

Des rallyes piétons sont organisés depuis plusieurs années, à l'intention des scolaires (de la grande section de maternelle jusqu'au CE2).

Ces actions organisées en partenariat avec la Police Municipale, les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité n'ont d'autre vocation que celle d'éduquer les enfants en vue d'assurer leur propre sécurité, celle des autres aussi, par le partage de la rue.

En d'autres termes, c'est au travers de ces rallyes-piétons imaginés par Hubert Gut, conseiller pédagogique auprès de l'inspection académique de Thionville, que nos scolaires appréhendent certaines situations avec beaucoup de réalisme :

- Les comportements sur le trottoir
- La traversée de la chaussée
- La signalisation routière.

Vous les avez sûrement vus passer dans nos rues !



De retour en classe, il y a échanges et discussions sur le thème de la sécurité.

La municipalité suit de près l'évolution de la réglementation routière et l'adapte avec le concours de la police municipale sur le terrain. Le respect de la réglementation permet à tous de partager la rue.

Un exemple : savez-vous que pour les cyclistes, il est possible d'emprunter dans les deux sens, une voie à sens unique, pour les automobilistes, elle est limitée à 30km/h. Deux rues dans Guénange permettent actuellement ce partage : la rue du Bois et la rue du Mont Cassin.

**BONNE ANNÉE SCOLAIRE
EN TOUTE SÉCURITÉ BIEN SÛR...**

Nouvelle recrue

Florian CHARRIER

26 ans
Gardien de Police Municipale
en mutation de
la Police municipale de Hayange
Date de son arrivée parmi nous
le 16 juillet 2015.



Guénangeoises, Guénangeois,



**Jean-Pierre
LA VAULLÉE**

Maire de Guénange

Madame, Monsieur,

La rentrée, l'occasion de parler de ses vacances, est loin derrière nous. Nous sommes à la tâche et nous nous attelons avec détermination sur les dossiers en cours. En février 2015, je vous avais fait part de la baisse drastique des dotations de l'Etat - 5 % par an et de l'impact sur les finances de la ville (- 340 000 €) et ce jusqu'en 2017 soit - 15 %.

En d'autres termes nous ne sommes plus à l'heure des économies mais bien dans celle des choix budgétaires et ceci tout en respectant les engagements pris devant vous l'an dernier, mais en y apportant une certaine mesure. Il nous faudra prioriser les intérêts de la ville et son développement. Bien que nous ne soyons pas une commune riche : notre faible endettement et la pression fiscale, au regard des collectivités de la même strate nous laissent quelques marges de manœuvre. Aussi pour les années à venir, je proposerai au conseil municipal de prioriser nos investissements selon 3 axes :

- **La requalification urbaine du quartier République**, classé en (QPV) Quartier Politique de la Ville afin d'offrir aux plus modestes des possibilités d'accès à la propriété avec une TVA réduite à 5,5 %, la défiscalisation du logement locatif. Un quartier avec un environnement rénové et sécurisé.
- **Lancer l'opération Cœur de Ville** sur les friches de l'ancien CFP. Réalisation en 2 étapes, en respectant notre volonté de mixité de l'habitat et, pour nos aînés, une opération de logements adaptés, type résidences seniors, dont la gestion pourrait être confiée à Theras-santé, gestionnaire des Glycines, ce qui permettrait une passerelle naturelle avec la maison de retraite.
- **Réaliser une cité scolaire pour nos enfants** de Guénange bas, avec un véritable périscolaire, des abords sécurisés pour la dépose et récupération des enfants.

Une école accessible à tous, quelle que soit la mobilité.

Jusqu'en 2017, il nous faudra rembourser un peu plus de 400 000 €/an à l'EPFL (Etablissement Public Foncier Lorrain), ce qui correspond à l'acquisition des 25 hectares à la Fondation de la Salle et à la démolition des bâtiments, dette recouvrée partiellement par la vente des terrains du Cœur de Ville.

Au sein de l'Arc Mosellan l'esprit communautaire doit plus que jamais souffler. Suite au décès brutal de mon collègue Patrick Hippert, maire d'Hombourg-Budange, la loi nous a contraints à désigner des délégués supplémentaires. La représentativité de Guénange se trouve renforcée et nous devons peser pour construire le projet communautaire, avec le souci constant de solidarité et d'équité entre nos 26 communes, et combler les attentes des 33 000 habitants de l'Arc Mosellan, par la prise de compétences qui répondent aux besoins.

Et demain, un nouveau multi-accueil communautaire avec un Relais d'Assistantes Maternelles, dans les locaux de l'école du Bois désaffectée. Cette structure cohérente et attendue par les 15 000 habitants de la région de Guénange est un objectif réaliste.

Je termine mon propos en vous disant, que c'est dans les périodes difficiles, qu'il faut savoir prendre les bonnes décisions, qui feront que demain l'avenir sera meilleur pour tous. Notre atout est notre maîtrise foncière et notre force, l'attractivité que Guénange exerce dans le nord mosellan.

Je citerai Serge Uzzan : « **La plus grande difficulté n'est pas tant de prendre des décisions que de les assumer** ».

Je reste votre dévoué.

Le contrat ville 2015-2020

Le contrat ville remplace à partir de 2015 les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Il a été signé pour 5 ans en sous-préfecture de Thionville le 10 juillet entre l'Etat et la collectivité.

Il repose sur 3 axes :

- faciliter le retour à l'emploi des chômeurs du quartier,
- renforcer la cohésion sociale,
- améliorer le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Sa mise en œuvre se décline en 4 priorités :

- la mobilisation des structures socioculturelles, sportives et éducatives,
- une ou plusieurs opérations ciblées,
- l'appropriation par les habitants des projets à travers le conseil citoyen,
- une articulation cohérente des différents financements.

Le contrat ville s'applique sur le quartier République en cours de renouvellement urbain réalisé par Batigère et accompagné par la ville pour la rénovation des voiries et l'extension du bâti.

Le retour à l'emploi se fait au travers des chantiers d'insertion dans le cadre de la rénovation du quartier République.

La CLCV est la structure animatrice du conseil citoyen.

La cohésion sociale se met en œuvre par :

- les actions dirigées par le centre social en direction de la réussite éducative des enfants des élémentaires et le collectif famille dans la fonction parentale,
- les actions organisées au club de prévention en direction des jeunes du collège, réussite éducative et les opérations ville-vie-vacances,

- Soliseniors en solidarité avec les aînés et les chômeurs avec les associations d'insertions Tremplin et AIDES,

- la lutte contre le trafic de stupéfiants en collaboration avec l'État, le renforcement de la vidéo-surveillance, les forums citoyens.

- Le financement d'action pour l'habitat des jeunes et des familles.

Le budget prévisionnel 2015 se monte à 237 200 € dont 60 000 € de l'État, mais également des aides de la CAF (caisse d'allocations familiales), du Conseil Départemental, de l'Intercommunalité etc. La ville y met 65 850 €.



Aide aux devoirs



Soliseniors



Animation CLCV : bar à eaux

FISCALITÉ	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux 2015 (%)	Produit fiscal attendu 2015
Taxe d'habitation	5 670 000 €	13,36 %	757 512 €
Taxe foncière (bâti)	4 475 000 €	14,60 %	653 350 €
Taxe foncière (non bâti)	21 500 €	55,54 %	11 941 €
TOTAL			1 422 803 €

BUDGET TOTAL
9 004 910 €

Soit en section de fonctionnement
6 075 169 €

Soit en section d'investissement
2 929 742 €

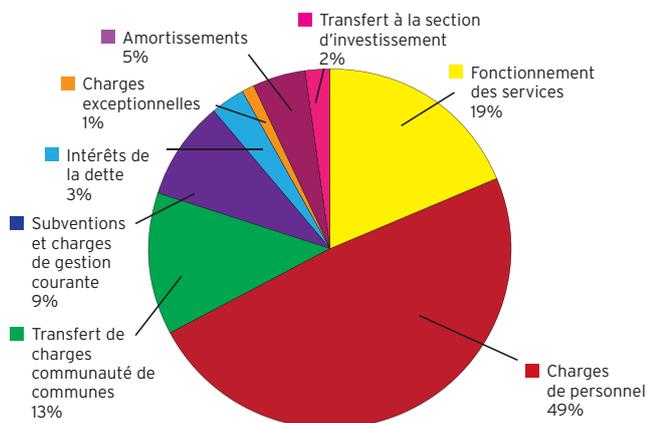
Dépenses de fonctionnement

Fonctionnement des services	1 150 000 €	19 %
Charges de personnel	2 980 000 €	49 %
Transfert de charges communauté de communes	800 000 €	13 %
Subventions et charges de gestion courante	524 000 €	9 %
Intérêts de la dette	174 000 €	3 %
Charges exceptionnelles	10 000 €	1 %
Amortissements	330 000 €	5 %
Transfert à la section d'investissement	107 169 €	2 %
TOTAL	6 075 169 €	100 %

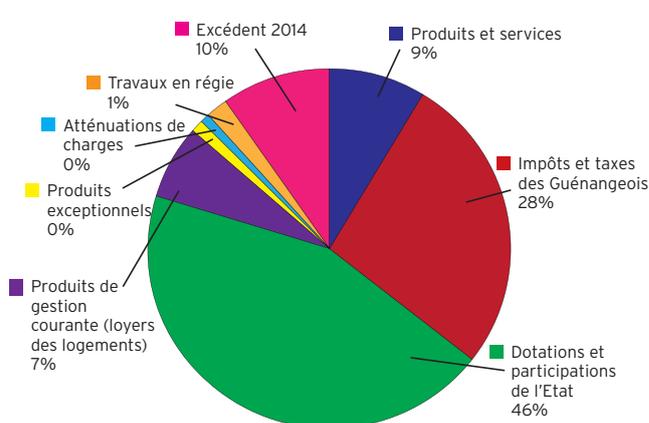
Recettes de fonctionnement

Produits des services	540 000 €	9 %
Impôts et taxes des Guéangeois	1 690 000 €	28 %
Dotations et participations de l'Etat	2 746 000 €	46 %
Produits de gestion courante (loyers des logements)	410 000 €	7 %
Produits exceptionnels	500 €	0 %
Atténuations de charges	15 000 €	0 %
Travaux en régie	40 000 €	1 %
Excédent 2012	633 669 €	10 %
TOTAL	6 075 169 €	100 %

► Dépenses de fonctionnement



► Recettes de fonctionnement



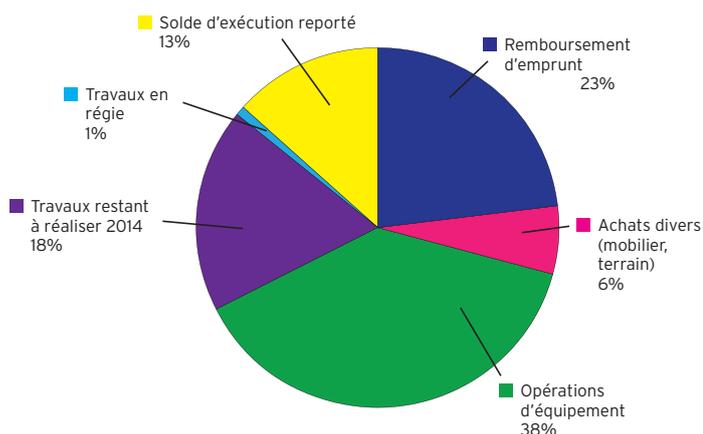
Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunt	680 000 €	23 %
Études, licences, subventions versées	15 000 €	1 %
Achats divers (mobilier, terrain)	172 000 €	6 %
Opérations d'équipement	1 113 000 €	38 %
Travaux restant à réaliser 2014	529 361 €	18 %
Travaux en régie	40 000 €	1 %
Solde d'exécution reporté	380 381 €	13 %
TOTAL	2 929 742 €	100 %

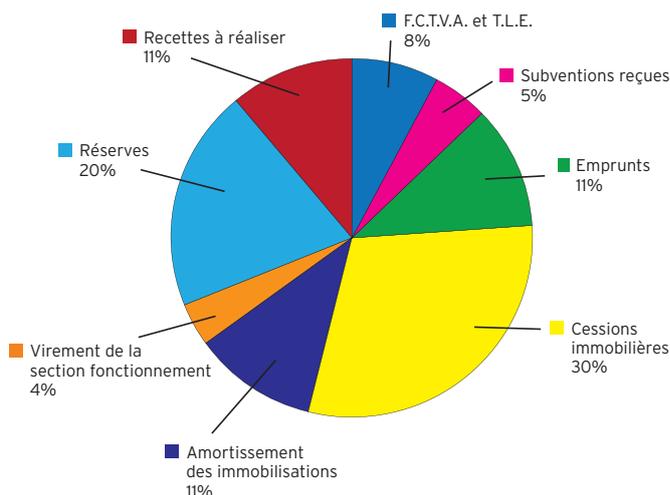
Recettes d'investissement

F.C.T.V.A. et T.L.E.	240 000 €	8 %
Subventions reçues	133 500 €	5 %
Emprunts	330 331 €	11 %
Cessions immobilières	879 000 €	30 %
Amortissement des immobilisations	330 000 €	11 %
Virement de la section fonctionnement	107 169 €	4 %
Réserves	587 742 €	20 %
Opérations patrimoniales	322 000 €	11 %
TOTAL	2 929 742 €	100 %

► Dépenses d'investissement



► Recettes d'investissement



La lumière sur l'éclairage public

Qui gère quoi ?
Comment intervient-on ?

A Guénange, la compétence éclairage public est gérée de façon intercommunale, par la CCAM, cependant cette mutualisation de service se traduit par un suivi régulier.

Dès qu'un candélabre est défectueux, en panne... le problème est signalé en Mairie. L'entreprise est immédiatement alertée, ainsi que la CCAM. Le contrat de maintenance stipule une intervention :

- Dans les 3 jours ouvrés suivant signalement pour dépannage de points lumineux
- Dans les 24 heures suivant signalement pour une panne qui touche plusieurs lumineux issus du même point d'injection
- Dans les 12 heures suivant signalement pour panne d'un secteur complet alimenté par un même point d'injection
- Dans les 6 heures suivant signalement pour sinistre sans urgence sécuritaire
- Dans les 2 heures dans le cas d'accident ou de sinistre avec risque sécuritaire

Il arrive que la recherche de la panne soit plus difficile (panne sur réseau ErdF), les services communaux en sont prévenus et la situation redevient normale sous 15 jours.

En cas d'accident sur un candélabre, générant des soucis d'assurance, il est habituel que la réparation ou l'achat d'un candélabre neuf ne puisse se faire dans un délai de 2 mois.



Urbanisme Autorisation de construire

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme a été transférée à la Communauté de Communes Cattenom et Environs.

Ce service est financé par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan pour les communes de votre territoire. L'instruction remplit des conditions de délais et de documents très strictes, à l'instar de ce qui était réalisé auparavant avec les services de l'Etat. Il s'agit ici essentiellement :

- des déclarations préalables... (division foncière, petits travaux...),
- des permis de construire,
- des permis d'aménager.

Chaque dossier, s'il est bien constitué techniquement, fait l'objet d'un avis du Maire qui permet au service instructeur de mieux appréhender son analyse. Nous attirons votre attention sur le fait que 90% des dossiers constituent des situations dites normales, lorsqu'il s'agit de situations naissant de litiges, de construction en second rang, de spéculations foncières, de préoccupation technique, d'assainissement ou autre... les délais sont beaucoup plus longs. Les autorisations peuvent être rejetées ou faire l'objet de demandes complémentaires.

Le transport en commun en évolution : le SMITU (société mixte des transports urbains)



Il existe actuellement un service de transport en commun dans notre grande agglomération « Thionville Fensch », un territoire de 35 communes (dont Guénange) pour 184 000 personnes.

La loi oblige les agglomérations de plus de 100 000 habitants de se doter d'un PDU (plan de déplacement urbain) tenant compte de l'intégration de considérations environnementales dans son élaboration. Son organisation, ses moyens techniques, l'évolution des besoins et de la mobilité ont conduit le SMITU (Syndicat mixte des transports urbains) à décider de l'élaboration d'un PDU.

Le SMITU est l'autorité organisatrice du transport. Il est composé de représentants des 35 communes formant ainsi le comité syndical, là y sont discutées les décisions à prendre pour pérenniser et améliorer le

transport en commun. Des études sont menées. Des investissements sont déjà réalisés : achat de nouveaux bus, une nouvelle billetterie, un TCSP (transport en commun en site propre) sur lequel la ligne 33 se raccordera. Cette nouvelle infrastructure permettra de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité dans notre grande agglomération.

En ce qui concerne notre ligne 33

Même s'il est possible aujourd'hui de se rendre zone Bellevue avec le transport en commun, la fréquentation de cette ligne s'avère à ce jour trop faible, compte tenu de la participation financière de la ville (86 000€).

Une étude pour de nouveaux horaires et une révision du nombre de courses à la journée doit être engagée.

Un peu d'histoire

Le lotissement Hélios et ses rues



Hélios, le soleil dans la mythologie grecque. Il est représenté sur un chariot tiré par 4 chevaux (quadriges). Le soleil se lève à Gué-lange (notre annexe), au dessus du centre équestre "Au Grand Chêne". Voilà pour la symbolique.

Boucle de la sidérurgie



En mars 2012, c'est l'action des « Florange » contre l'arrêt des hauts fourneaux d'Hayange. C'est aussi l'année où est décidée la création du lotissement Hélios. Guéninge, ancienne cité sidérurgique, se devait de marquer cette page d'histoire qui se tourne.



Rue Marguerite d'Hausen



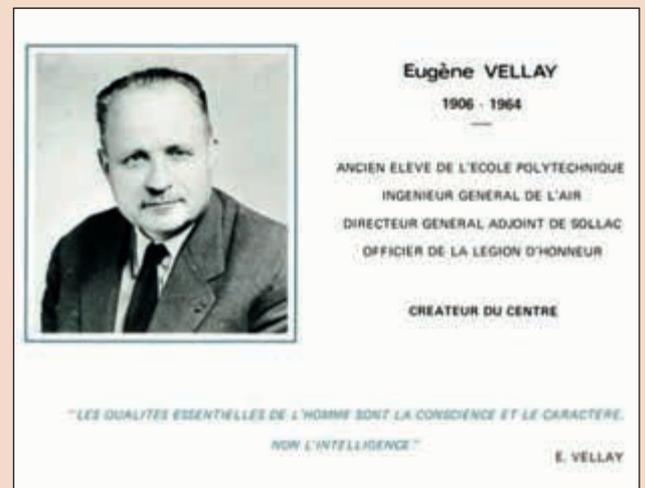
Il a été souhaité qu'une femme capitaine d'industrie dans la sidérurgie soit mise en avant. Pas facile... Marguerite d'Hausen a géré seule les usines d'Hayange à partir de 1784 après la mort de son époux Charles de Wendel. Alors que son fils développait les usines du Creusot. Les ouvriers ont fourni boulets de canon, obus et balles pour l'armée du Rhin. Sous la terreur en 1794, elle fut emprisonnée à Sarreguemines puis libérée en 1795.

Impasse Eugène Vellay

Directeur général adjoint à Sollac, polytechnicien et ancien ingénieur de l'aviation, il fut à l'initiative de la création du centre de formation de Sollac qui ouvrit ses portes en 1969 et qui porte son nom.

Il décéda en 1964.

De nombreux sidérurgistes guénangeois ont été formés dans cet établissement.



Les fêtes de voisins : partage et convivialité

Elles "fleurissent" çà et là dans nos rues, dans nos quartiers et parfois même au sein d'un collectif d'habitation tout récemment emménagé !

Qu'elle soit spontanée pour les uns : ce fut le cas pour les douze foyers de la Rue Julie-Victoire DAUBIE,

Chacun, à sa manière, a "marqué le coup". Mais chaque fois, l'ambiance y était détendue, conviviale et festive.

Force est de constater que ces moments-là sont, dans la vie trépidante d'aujourd'hui, de plus en plus appréciés.



ou très bien organisée comme au "Quartier des Mésanges" (depuis 10 ans déjà !)

ou initiée par l'un des derniers arrivés et ce fut le cas Rues du Château et Michel PIRUS où la fête, tellement appréciée, a fait que tous se sont retrouvés le lendemain midi pour continuer !

Dans un monde de plus en plus individualisé, partager de tels moments autour d'un verre ou d'une table, se rapprocher entre voisins en échangeant autre chose qu'un laconique "bonjour-bonsoir" :

c'est aussi mieux se connaître pour mieux "vivre ensemble" à Guénange.

BRAVO pour toutes ces initiatives.

Le Conseil des aînés

VOUS AVEZ 65 ANS OU PLUS ?

Pourquoi ne pas décider de rejoindre le CONSEIL MUNICIPAL DES AÎNÉS ?

En intégrant le CONSEIL MUNICIPAL DES AÎNÉS :

- VOUS SEREZ une force de proposition pour votre ville,
- VOUS ASSISTEREZ ou ORGANISEREZ des débats, des rencontres avec les acteurs locaux,
- Vous ferez partie intégrante de la vie locale et PARTAGEREZ ainsi votre EXPERIENCE, votre SAVOIR-FAIRE avec vos concitoyens, pour que votre voix compte autrement...

Le CONSEIL DES AÎNÉS, pour être représentatif, sera constitué de 29 personnes issues des différents quartiers de la Ville.

En cas de dépôts de candidatures trop nombreux, nous serons dans l'obligation de procéder à un tirage au sort lors du premier conseil municipal en janvier 2016.

VOUS POUVEZ ETRE FORCE DE PROPOSITION. N'hésitez pas à vous porter candidat !

Pour S'INSCRIRE, rien de plus FACILE ! Il vous faut adresser votre lettre de candidature à la Mairie de Guénange, à l'attention de Madame Nathalie CEDAT-VERGNE, adjointe chargée des Affaires Sociales.



Qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une commission composée d'élus et de membres désignés.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population. Il est à l'écoute des difficultés rencontrées par les familles, des aides financières peu-

vent être allouées après constitution d'un dossier auprès de l'assistante sociale de secteur.

De plus, le CCAS peut orienter les personnes vers des organismes plus adaptés à leurs difficultés. Ces aides peuvent s'adresser à des personnes âgées, à des personnes présentant un handicap, aux enfants et à leurs familles...

Le CCAS n'intervient que sur la commune,

il a un budget qui lui est propre et autonome.

Tout dossier arrivant en mairie est instruit par le CCAS dans les plus brefs délais, et reste anonyme dans le respect du demandeur.

Après instruction du dossier par la commission, une décision sera prise et inscrite dans un cahier de délibérations qui n'est pas accessible à la population.

Organisme	Adresse	Contact
CCAS de Guénange Centre Communal d'Action Sociale	Place de l'hôtel de Ville 57310 Guénange	03 82 82 64 39
Assistante Sociale	Centre Médico-Social 1 boulevard du Pont - 57310 Guénange	03 82 50 72 52
C.L.I.C. Thionville - Yutz Centre Local Information Coordination Aide pour les personnes âgées et leur entourage		03 87 37 95 66
MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées de Moselle Aider les personnes handicapées dans leur démarche	Europlaza 1 rue Claude Chappe Bâtiment D, entrée D3 57070 Metz	Standard 03 87 21 83 00
CRAV Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse	1 rue de la Poterne 57100 Thionville	n° Indigo 39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
Maltraitance des personnes âgées	ALMA 57 BP N°34001 - 57040 Metz Cedex1	03 87 37 25 25
Maltraitance des personnes âgées et handicapées		3977
AIEM - CIFF - CIDF Association pour les femmes victimes de violences	52 rue Mazelle 57000 Metz	03 87 35 05 64
Enfance Maltraitée		119
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie	2 allée de Bel Air 57128 Thionville	3646
CAF Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle	4 boulevard du Pontiffroy 57774 Metz Cedex9	0 820 25 57 10
ALZHEIMER		0 811 112 112
Aide Service Public Tous renseignements administratifs		39 39
Accueil Sans Abri		115
Alcooliques anonymes		03 87 50 70 73
Drogues alcool tabacs info service		113
SOS amitié		03 87 63 63 63
Restos du Cœur		www.restosducoeur.org
Croix Rouge	Renseignements auprès des assistantes sociales	

Mosel'lire : 8^e édition du concours des jeunes lecteurs

Cette opération cible la promotion de la lecture - plaisir, l'envie de développer l'écriture et la création littéraire auprès des jeunes âgés de 5 à 15 ans, dans les écoles et collèges par le biais des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique.

Autre objectif : celui de faire découvrir pour nos jeunes lecteurs des auteurs et illustrateurs confirmés ou « en devenir », en leur proposant des temps d'échanges et de rencontres en bibliothèques.

Mosel'lire : une passerelle entre les bibliothèques et les établissements scolaires par l'accueil d'élèves ou de classes sur la base de projets.

1 578 productions ont été réalisées par de jeunes lecteurs mosellans, réparties dans 210 classes issues de 84 écoles primaires et élémentaires et de 37 collèges.



Participants au concours pour Guénange :

- **Ecole Élémentaire du Bois**
Classe de CP Mme GEORGES Fanny - collectif
Classe CM1/CM2 M. SCHIVRE Vincent - individuel
- **Ecole Élémentaire St Matthieu**
Classe de CP - Mme DEGRELLE Carole - Collectif - 18 élèves
Classe de CE2 / CM1 - Mme LECLER Mélanie - collectif - 19 élèves
Classe de CM2 Mme LAURINI Nadia - collectif - 23 élèves
- **Lecteurs de la bibliothèque**
Juliette MULLER, Océane BONVOISIN, Pierre MULLER

Lauréats :

- **Pierre MULLER, 1^{er} prix individuel du territoire thionvillois**
Catégorie 6^e / 5^e - 11 / 13 ans - Lecteur de la bibliothèque



Titre du livre : Quelle épique époque opaque ! Anne Pouget

Récompense - chèque de 100 €

- **Bibliothèque François Mitterrand**
1^{er} prix collectif du territoire thionvillois

Récompense - chèques d'une valeur 240 €

- **Ecole Élémentaire St Matthieu**
Classe de CP -
Mme DEGRELLE Carole,
3^e prix collectif du territoire thionvillois dans la catégorie Maternelle / CP



Récompense :

Entrées dans les sites Moselle passion
30 chèquiers d'une valeur de 91 € chacun (2 730 €).



Le plaisir de lire

La classe de CM2 de l'école primaire Saint-Mathieu de Madame Laurini fait partie des lauréats du concours Mosel'lire organisé par le Conseil Départemental. A ce titre, les élèves ont eu la chance de rencontrer Béatrice Fontanel, écrivain à succès, à la bibliothèque municipale.

Le concours

Dans le cadre de Mosel'Lire, le Conseil Départemental de la Moselle invite les auteurs de la sélection (Hervé Giraud, Jean-Philippe Blondel, Laurence Saläun, Céline Claire...) à rencontrer leurs jeunes lecteurs. L'objectif de ce concours est d'encourager les enfants et adolescents à s'engager dans une symbiose entre plaisir de lire et créativité.

Dans la catégorie des 9-11 ans, les participants devaient rédiger individuellement une autre aventure qui pourrait arriver à l'un des personnages du roman "Mes zombis" de Béatrice Fontanel.

La rencontre

La classe de CM2 de l'école primaire Saint-Mathieu de Madame Laurini fait partie des lauréats. Ils ont donc eu la chance de pouvoir rencontrer Béatrice Fontanel à la bibliothèque municipale de Guénange.

Par son ouvrage "Mes zombis", elle incite les enfants à ne pas avoir de télévision dans leur chambre, les invite à s'inscrire à la bibliothèque, et à venir régulièrement dans cet espace idéal pour développer leur imaginaire, renforcer leur épanouissement personnel. D'autant plus que l'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour les jeunes guénangeois.



Béatrice Fontanel a su captiver l'attention des enfants, de leurs enseignants, du personnel de la bibliothèque, ainsi que des élus présents.

InsoLivres ou l'art de concilier musique et lecture

Pendant tout ce mois de juin, la bibliothèque municipale François Mitterrand a vécu au rythme d'InsoLivres, manifestation créée en 2008 par le Conseil Départemental. A Guénange, la thématique retenue s'intitulait « Au bonheur des sons », et a été un succès. Contes sonores et des histoires musicales, histoire de conjuguer l'amour de la littérature et celui de la musique.

Toucher tous les publics

Des personnes de tous âges étaient conviées à l'événement. Cela allait des tout petits de la crèche Les Razmottes et du multi-accueil Les Coccinelles, jusqu'aux résidents de la maison de retraite Les Glycines, tous ont apprécié les animations sonores présentées. Les scolaires n'étaient pas en reste puisque les élèves des écoles maternelles et primaires de la ville y ont également participé. Et tous ont adoré la lecture de contes et l'utilisation des objets sonores fabriqués spécialement pour l'occasion. Leur rencontre avec Jean-Claude MAYERES, guitariste professionnel, a été exceptionnelle tant l'attention des élèves fut captivée.

Intégrer dans ce projet des personnes en situation de handicap faisait également partie des priorités. Ainsi, les jeunes ados de l'Institut Médico Educatif Les Myosotis ont largement contribué au succès d'InsoLivres. De même que les usagers d'Handi-Relais, et de deux établissements dépendant de l'APEI de Thionville (FAM, MAS L'Albatros et FAS Le Verger), étaient eux aussi de la fête.

Un temps fort autour d'une après-midi conviviale.

Une ambiance « cabane, espace-vert » fut érigée devant la bibliothèque. L'animation

musicale était assurée par l'Ecole de musique « Les Arpèges », et par le groupe « Paille en queue », qui a joué de la musique traditionnelle réunionnaise.

Découverte des instruments typiques à ce département d'outre-mer : le kayamb, instrument de percussion décrit comme un hochet, le piqueur, gros morceau de bambou d'une cinquantaine de centimètres de longueur sur lequel le musicien frappe avec deux baguettes en bois, et le rouleau, grosse percussion en forme de tonneau recouvert d'une peau à une extrémité ressemblant fortement au djembé. Les poneys du centre Equestre « Au grand chêne » ont ajouté quelque charme à cette ambiance presque bucolique (un grand merci, à Anthony pour avoir assuré le transport et la nourriture des animaux).

L'IME « Les Myosotis » : partenaire inconditionnel

Les jeunes de l'IME (Institut médico éducatif) ont eux aussi confectionné des objets sonores : des maracas à l'aide de bouteilles d'Orangina, recouvertes de papier mâché et remplies de petits cailloux, ainsi que des castagnettes avec des morceaux de bois et des capsules de canettes de bière. Le plus original étant sûrement cette roue de vélo, combinée avec des trombones et des tiges en plastique.

"Cabanes 2015, esprit cabanes"

Pour coller au thème choisi par le département : un tipi fut installé pour créer un espace encore plus convivial et plus ludique, plus propice aussi à l'interprétation des contes sonores et à la découverte d'instruments à l'aveugle » basée sur les sonorités.



L'APSG : association de prévention et de protection de l'enfance

L'APSG dépend dans le cadre de la protection de l'Enfance, du Conseil Départemental de la Moselle. SA MISSION : aller vers les jeunes et les familles ayant des difficultés diverses et leur proposer une aide.

Tous les 3 ans, l'APSG présente pour validation, son projet pédagogique au Conseil Départemental.

Pour ce projet pédagogique 2015-2016-2017, l'association s'est fixée 3 objectifs généraux :

- Elaborer une relation de confiance avec les familles,
- Favoriser l'insertion scolaire, sociale puis professionnelle des jeunes,
- Soutenir et accompagner les projets individuels et collectifs.

COMMENT ONT-ILS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE ?

L'équipe éducative, pour atteindre ces objectifs, met en place dès le début de l'année, diverses actions individuelles et collectives dont des animations durant les temps hors scolaires permettant aux jeunes de confronter leurs capacités à vivre ensemble et à se solidariser autour d'un projet commun.

C'est ainsi qu'entre janvier et juin 2015, nombre d'actions ont été proposées que ce soit pendant les vacances scolaires d'hiver ou de printemps ou celles d'été :

- **Sorties diverses** (cinéma, piscine, patinoire...), **un tournoi de foot** au COSEC qui a rassemblé 13 équipes de jeunes des clubs de prévention de la région, 2 week-ends dans les Vosges avec 7 garçons et 7 filles (ces séjours permettant de mieux connaître les jeunes et de « reprendre » au quotidien les attitudes inadaptées)

- **2 journées « ensachage »** des achats sont proposées aux clients de l'Intermarché de la ville. Par ces actions, les jeunes se confrontent à la réalité du travail et au coût de la vie, et apprennent à aborder les personnes de façon socialement adaptée. L'argent récolté leur permet de financer leur participation aux activités tout au long de l'année.



- En été, les éducateurs proposent plutôt **des chantiers de travail** en partenariat avec la Mairie et l'ONF ce qui donne ainsi la possibilité aux jeunes de participer à l'embellissement de leur quartier ou de leur commune.

- **Le RAID BLANC** : chaque année, l'APSG accueille un ou une stagiaire éducatrice de l'IRTS lui donnant ainsi la possibilité d'effectuer son stage de fin de formation et d'apporter un regard neuf sur le fonctionnement de la structure et les actions mises en place.



- Jessica GOMEZ stagiaire éducatrice a eu, dans le cadre de son stage probatoire la lourde charge de solutionner la situation conflictuelle engendrée au sein du Club de Foot par un groupe de jeunes licenciés fréquentant également l'APSG. Le travail partenarial instauré autour de cette problématique a permis de déterminer de manière efficace les objectifs à mettre en place pour le règlement du conflit. **Un séjour de « rupture » a donc été organisé** à La Bresse, entre toutes les parties concernées et avec l'aide d'un jeune bénévole de l'APSG (construction d'un igloo, parcours en raquettes...).

Le but : renforcer l'esprit d'équipe, la cohésion du groupe, le travail sur l'entraide de chacun et la solidarité des uns et des autres, sur la tolérance et le « mieux vivre ensemble », le respect et l'écoute de l'autre ».

Bilan jugé satisfaisant puisqu'apaisement du conflit.

Mais ces quelques exemples d'actions ne doivent pas faire confondre l'APSG avec une association de loisirs !

Le travail de la prévention spécialisée est bien plus complexe que cela, avec en permanence, des suivis individuels des situations, un accompagnement et un soutien aux familles, un travail en réseau et en partenariat avec d'autres acteurs sociaux, le « travail de rue » pour aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent.

Autant de modes d'interventions sous-tendus par une bonne connaissance du terrain et des constats précis sur les difficultés rencontrées par les habitants.

En conclusion, 2015 est aussi une année de changements et de renouveau pour l'association. Avec une passation de pouvoirs et un Conseil d'Administration rajeuni : après 25 ans de présidence, François ALBANE passe le relais à Jean-Claude AIME, le nouveau président. Des départs en retraite aussi, avec celui de Marc HAMMERSCHMIDT, éducateur et chef de service et par conséquent la nomination de Mme BETTAHAR Khadidja aux fonctions de chef de service. L'embauche d'un nouvel éducateur spécialisé, en la personne de M. HIBA Rachid.

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Le Nouveau Bureau :

Présidence : Jean-Claude AIME
 Vice-présidence : Anna CURATOLA
 Trésorière : Isabelle GOEDERT
 Trésorier-Adjoint : Mustapha ZOUANE
 Secrétaire : Yasmina MERDJETT
 Secrétaire-Adjointe : Lucie ASTURI.

Séance du 2 avril 2015

Le Conseil a examiné et adopté le **budget primitif 2015 de la Ville s'équilibrant en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement à 9 004 910,32 €** (6 abstentions), **adopté à l'unanimité le budget de la Chambre Funéraire (équilibré en recettes et dépenses d'exploitation et d'investissement à 6 537,00 €)**, et a fixé **les taux d'imposition des 3 taxes prélevées par la commune en 2015** (Taxe d'habitation : 13,36%, Foncier bâti : 14,60% et Foncier non bâti : 55,54 %).

Il a également voté **les subventions aux associations culturelles (3007 €), à caractère social (59 665 €) et sportives (26 245 €)** et procédé à la reconduction d'**une ligne de trésorerie** pour un montant de 500 000 € auprès de la Banque Postale.

Plan d'aménagement de la forêt communale : le Conseil autorise le Maire à signer le programme 2015, établi par l'ONF (montant 7 670 € H.T. pour nettoyage de régénérations, entretien des routes forestières, talus et lisières de forêts).

Dans le cadre de **sa politique culturelle**, et afin de promouvoir la chanson française, le Conseil a autorisé le Maire à signer un contrat avec **le Groupe « Le Tour-dion » pour un spectacle le 16 mai intitulé « La Fête en Chansons »** et l'ouverture d'une régie pour la vente des billets.

Pour financer la réhabilitation de 227 logements (2^e tranche - Quartier République), la Commune a été autorisée à accorder **sa garantie d'emprunt à Batigère**, pour le remboursement d'un prêt de 7 788 000 € auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations. (C.D.C).

La compétence périscolaire est transférée à l'EPCI Arc Mosellan depuis le 12/08/2013. Il convient aujourd'hui de préciser les modalités de cette délégation par une convention que le Maire est autorisé à signer.

Séance du 30 avril 2015

Soutien financier, en fonction du coefficient familial, accordé à l'organisation d'un **séjour ados** à Berck-sur-Mer ainsi qu'aux **familles** encadrées par le « référent famille » du CSLM. Aides également aux **classes de découvertes** à l'identique de l'année précédente ; le Maire souligne la bonne implication des enseignants pour ces sorties.

Un projet de restructuration du **lycée Cressot** en cité scolaire avec gymnase est envisagé ; étude de programmation en cours avec résultat en juin. Pour info : coût d'une démolition : 400 000 €.

Le Conseil sollicite une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Concours de **Mosel Lire**, afin d'acquérir de nombreux ouvrages de bibliothèque au profit de l'enfance.

Sécurité : le système de vidéo surveillance du quartier République sera renforcé par la pose de 2 nouvelles caméras sur la place et rue Général Mangin .

Séance du 21 mai 2015

Le Conseil s'est prononcé favorablement sur **la réorganisation du tissu scolaire** par la Commission, qui a créé les conditions d'accueil dans les autres groupes scolaires, vu la fermeture de l'Ecole du Bois. L'Education Nationale a réglé le problème des Enseignants et les ATSEM resteront personnel communal.

Vu le transfert de compétences « crèche, halte garderie, multi-accueil » à l'Arc Mosellan, le Conseil a validé **la mise à disposition des locaux du multi-accueil les Coccinelles** et a autorisé le Maire à signer une convention ; les bâtiments restent propriété de la Ville.

Considérant le retrait progressif de l'Etat pour **l'instruction des autorisations d'urbanisme** et sur proposition de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs qui dispose du personnel compétent, le Conseil a autorisé le Maire à signer une convention avec la CCCE, qui a ainsi souhaité mettre en place une solidarité communautaire de mise à disposition de son personnel pour toutes les communes, même non membres.

Problème de la circulation incessante et trop rapide des **camions sortant des gravières**, rue d'Uckange ; la Police Municipale est chargée de le surveiller.

Séance du 25 juin 2015

Après avoir voté **les tarifs du Centre Equestre** dans la cadre de la délégation de service public, le Conseil a autorisé le Maire à signer une promesse de vente de 6 ha environ avec Nexity Foncier Conseil, pour la **construction de logements dans la cadre de l'opération Coeur de Ville**.

Le tableau des **effectifs des emplois communaux a été modifié** afin de permettre les avancements de grades et de promotion interne, sans embauche ni création de postes.

Séance du 2 juillet 2015

Le Maire a été autorisé à solliciter une réserve parlementaire à hauteur de 50 % de la dépense, pour **développer le parc informatique** (tableau blanc interactif).

Fête des enfants

10 juin 2015



Chanson de soprano le clown reprise par les enfants des 17 structures accueillies ce jour.



Macadam Jeunesse



Ludothèque : jeux en bois



Danse orientale



Spectacle de cirque poétique et drôle par la compagnie « L'appel du pied ».



Hip-hop



Initiation boxe



Place à la musique



Démonstration de danse brésilienne : capoeira



Activités sportives





Semaine Prévention



Concours de dessins dans le cadre de la semaine Prévention

14 juillet



Rallye piéton



Fête de la Saint Jean



A Guénange les "Gratteux" on connaît !

Dix ans déjà, et un plateau de "gratteux" qui ne cesse de croître puisqu'à en croire "les ARPEGES", il va falloir pousser les murs pour cette discipline de plus en plus prise !

Et une "pointure de choc" en la personne de Chris BEYA pour ce 10^e concert dédié à la guitare, vous l'avez compris.

Le public, très fidèle et des plus connaisseurs, a écouté en première partie les élèves et les groupes de l'Ecole de Musique montés en puissance, s'est littéralement "éclaté" au fil des heures : totalement subjugué par les démonstrations du célèbre guitariste et tête d'affiche Chris BEYA !



4e festival international Graph et Culture Custom

Le "Graph" et la Culture CUSTOM" se sont invités à Guénange les 19 et 20 septembre pour un 4^e Festival International.

Cet art, pas si nouveau que cela, consiste à peindre, à customiser, ou à "grapher" toutes sortes de supports selon des techniques très particulières. C'est ainsi que le public a découvert "EN LIVE" grâce au large panel de technicités proposées, le talent et le savoir-faire des 40 artistes internationaux présents sur le site et, vous l'imaginez bien, très "férés" en la matière.

- Expo-peintures, Art Contemporain, CUSTOM sur autos-motos (3 voitures récupérées dans les casses ont été peintes et exposées sur la ville),
- STREET-ART, GEEK-ART (Jeux Vidéos, sur figurines),
- DEMO, Performances GRAFFITI en intérieur et en extérieur,
- AEROGRAFIE SUR VOITURES en extérieur (arrière de la salle), ateliers "découvertes" et espace "BODY PAINT"

constituent l'essentiel de ces travaux "en live".

Du Grand Art !

La manifestation, placée sous l'égide de la ville est organisée en partenariat avec l'association IMPULS'ART dont le président n'est autre que Hassen TOUATI, auteur de plusieurs fresques de la ville.



Le travail de la voix avec le groupe Calliope



L'Accordéon Club lorrain en ouverture du Festival



D'un même pas



Ce spectacle intitulé "D'UN MEME PAS" a été interprété par les 60 chanteurs (ados et adultes) du Groupe "LE TOURDION". Il s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle que développe la Ville pour cette saison 2015 mettant ainsi en avant la promotion de la Chanson Française. Du très bon spectacle, pour une interprétation très éclectique et très novatrice, avec de très bons interprètes et un groupe local "LE TOURDION" de notoriété sur la Région : cela mérite d'être mis en avant!

La Ville de Guénange et la Commission Culturelle a souhaité apporter, non seulement au public guénangeois, mais aussi à tous les "amoureux de la chanson" un grand moment de partage et un bon moment de divertissement.



La fête de l'ail

L'ail ce condiment très apprécié dans l'art culinaire, est doté de puissants pouvoirs : dépuratif, régulateur sanguin et cardiaque. Il a donné son nom à l'une des fêtes les plus populaires organisées à Guénange en cette fin de mois d'août : **LA FÊTE DE L'AIL**.

De l'ail acheminé par le biais de producteurs régionaux : il s'en est vendu à foison, en tresses, à la tête, au kilo. De l'ail violet, de l'ail de Lautrec, de l'ail de Garonne, de l'ail du Nord, de l'ail fumé... mais aussi des échalottes "cuisses de poulet", des oignons blancs ou rouges, des mirabelles (emblème de la Moselle) et des produits du terroir tous issus de nos belles régions françaises : fromages, pâtés et conserves, confitures, productions maraîchères, vins, miels, vanneries etc. **Autant de saveurs que de savoir-faire artisanal pour cette fête devenue désormais incontournable !**

La Fête de l'Ail organisée par le Comité des Fêtes de la Ville de Guénange avait allié, cette année encore, gastronomie et divertissement puisque musique, danses country et animations diverses ponctuaient l'évènement.

Et une NOUVEAUTE, la participation au tirage de la GRANDE TOMBOLA organisée par le regroupement inter-associatif ou de collectivités dénommé "FAITES LA FÊTE" (pour tout achat de repas, vous participez à la tombola). Chaque année, le regroupement inter-associatif met en avant le calendrier événementiel des communes avoisinantes adhérentes au projet, dans le but de promouvoir fêtes populaires et festivités. Le Comité des fêtes est adhérent au regroupement pour les 2 évènements qu'ils organisent, en l'occurrence la Fête de l'Ail et le BAL DES VENDANGES.



TIRAGE DE LA TOMBOLA : VENDREDI 27 NOVEMBRE EN MAIRIE DE GUÉNANGE

SOLISENIORS Vacances en Alsace pour nos Anciens

La Petite Pierre, au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord, accueillera cette année, une trentaine de Guénangeois et Bertrangeois, membres de SOLISENIORS. Un séjour de 8 jours et 7 nuits à la rencontre d'une région de caractère, d'histoire et de gastronomie pour des vacances pleine nature. Le village propose une animation tous les soirs : spectacles, cabaret, soirée dansante, jeux... De nombreux équipements seront à la disposition des vacanciers gratuitement : bibliothèque, TV, salles de jeux... Un grand merci à nos partenaires financiers qui soutiennent chaque année cette action sociale, à savoir l'A.N.C.V., la CARSAT et nos deux communes Bertrange et Guénange.

Animation ludique et créative aux Glycines pour le marché de Pâques

Tous les travaux exposés étaient réalisés soit par les résidents eux-mêmes, le personnel ou avec l'aide de bénévoles. Peintures, aquarelles, objets décoratifs, centres de table aux couleurs du printemps, cadres peints, napperons, broderies, pâtisseries "maison" etc... la quasi totalité de cet artisanat a trouvé preneur ! Le reste a valorisé la décoration de la Maison.

Une belle réussite que ce marché ! Et double succès puisque les futures animations sont d'ores et déjà assurées et, l'établissement est par là même, visité.



Sketchs humoristiques avec le Guénange Comédie Club

Des sketchs interprétés de façon très humoristique retraçant la vie de tous les jours, proposant portraits, attitudes et habitudes de vie, sur une scène qu'ils connaissent bien : voilà le cadre du spectacle que nous ont donné les huit comédiens de la Troupe du Guénange Comédie Club. Du théâtre personnalisé, certes, mais du Théâtre !



Vie et Culture

29 route de Thionville - 57310 GUENANGE

Tél : 03 82 50 91 79

Email : bercol.lecrivain@wanadoo.fr

<http://vieetculture.sitego.fr>

Créée en 1983, l'association Vie et Culture continue les recherches de l'histoire locale, démarrées par Pierre de la Madie.

Avec ses chroniques, déjà 56 numéros sont parus ainsi qu'une dizaine de numéros spéciaux. L'histoire locale est mémorisée. Associée à des communes voisines depuis 1991 (Bertrange, Riche-
mont, Bousse, Uckange, puis Metzervisse, Volstroff et Metzeresche) nous essayons de traiter à chaque parution, des faits, des histoires, des événements vécus par nos anciens ou ancêtres.



Vie et Culture organise également, ou participe à des expositions à thèmes par le biais de photos, textes, d'archives ou d'objets.

Vie et Culture pour assurer ces écrits, ces expositions a besoin de documentation, photos, récits, livres anciens, cartes postales... de Guénange et des environs. Si vous en possédez, prenez contact avec le Président (voir coordonnées ci dessus).

Vie et Culture veut rester une association dynamique, et souhaite encore longtemps présenter le patrimoine historique et traditionnel à tous les intéressés.



Calendrier des manifestations

11 octobre	Marche populaire	Club de Handball	Salle Pablo Néruda
11 octobre	Spectacle théâtral « Le Chamane Etoilé »		Salle Voltaire
18 octobre	Bourse aux vêtements d'Automne hiver	CSLM	Salle Polyvalente / Centre Social
18 octobre	Thé dansant Orchestre Music'grafity	Les amis de Laer et le comité des fêtes	Salle Pablo Néruda
7 novembre	Repas dansant adhérent	CLCV	Salle Pablo Néruda
8 novembre	Journée Culture Maghrébine	CSLM	Centre social
15 novembre	Marche populaire	Sapeurs pompiers	Salle Pablo Néruda
15 novembre	Le spectacle théâtral Le Chamane Etoilé		Salle Voltaire
20 novembre	Spectacle Théâtral « Au nom des miens »	Commission culturelle Ville de Guénange	Salle Voltaire
29 novembre	Exposition « les familles italiennes à Guénange »	CSLM	Centre Social
6 décembre	Bourse aux jouets	CSLM	Centre Social
6 décembre	Défilé de Saint Nicolas		Dans les rues de la ville
13 décembre	Exposition artisanale	Comité des fêtes	Salle Pablo Néruda
13 décembre	Spectacle théâtral « Le Chamane Etoilé »		Salle Voltaire
16 décembre	Spectacle de Noël	CSLM	Salle Polyvalente / Centre social

Infos sport

La ville de Guénange pratique une politique favorisant le sport et plus particulièrement en direction de la jeunesse. Comme chaque année, est reconduit le PASS'SPORT qui permet d'obtenir une aide de 15€ en déduction du prix de la licence (somme directement versée au club).

La ville entretient les équipements pour environ 200 000€ par an et investit dans les infrastructures : le boulodrome, ainsi que les sanitaires du Stade Léo Lagrange sont quasiment finis. D'autres projets sont en cours. La dizaine de clubs sont aussi soutenus par la municipalité par les subventions, la mise à disposition des installations, de matériel...

La municipalité organise depuis plus de 30 ans les mini jeux olympiques, Macadam jeunesse, elle participe et soutient le tournoi des écoles du Bousse Luttange Rurange handball, la rencontre Athlétisme de l'USEP, l'UNSS, ainsi que d'autres manifestations sportives.

Ci-dessous un petit résumé des activités que ces clubs vous proposent et des sportifs qu'ils ont décidé de mettre à l'honneur.

ATHLÉTISME

Pour la saison 2015-2016

- Eveil / 2007-2008
le mercredi de 17h à 18h
 - Poussins / 2005-2006
le mercredi de 18h00 à 19h00 et
le vendredi de 17h30 à 18h30
 - Benjamins / 2003-2004
le mardi de 18h à 19h30 et
le vendredi de 18h30 à 20h00
 - Minimes / 2001-2002 et
catégories supérieures
le mercredi de 18h00 à 19h00 et
le vendredi de 18h30 à 20h00
- (Les entraînements de ces catégories ont lieu au stade en été, et en salle en hiver)

UNE PLUIE DE MÉDAILLES AU CLUB D'ATHLÉ !

Chez les plus jeunes, les éveils et poussins ont déjà leurs leaders.

Chez les benjamins, on notera la 1^{ère} place du relais féminin aux championnats de Moselle, composée de Alicia, Clara, Léonie et Zoé.

Clara S. (1^{ère} année) est championne de Moselle au disque avec 19 m 82 mais aussi seconde du 50 m avec un excellent temps de 7"13, une performance de niveau minime.



Charlotte, de son côté, est devenue championne de Moselle au javelot avec un jet à 21 m 73 suivie à la troisième place par Clara D., au lancer du poids, mais c'est Louane qui empoche la médaille d'argent en envoyant l'engin à 7 m 87.

Chez les garçons, beaucoup moins de monde : Jérémy et Tristan sont montés ensemble sur le podium du javelot, respectivement à la 2^e et 3^e place. Le premier a envoyé l'engin à 24 m 77 et le second à 22 m 88.

Chez les minimes, Mathilde s'est rebellée sur 200 m haies qui, lors de sa 1^{ère} course en compétition, se hisse sur la plus haute marche du podium en 33"13. A la hauteur, Joy monte sur la 3^e marche avec un saut à 1 m 30, ce qui constitue son record. Nicolas, se distingue sur 1000 m en 3'00"40 et Triple saut avec 10 m 40.

Danaé en hauteur, devient championne de Moselle, termine seconde des championnats de Lorraine et première des Interrégionaux. Avec un record à 1 m 65, elle réalise cette année 1 m 60, échouant de peu à la qualification pour les championnats de France à Albi.



Fanny, s'est placée aux championnats de Lorraine des lancers longs en hiver sur le podium du marteau à la seconde place en envoyant l'engin à 28 m 65, mais aussi au disque à la 3^e place avec un jet de 22 m 06.

Président : Jean-Bernard Raoul
Mail : asg.athle.guenange@orange.fr
Internet : <http://association-sportive-guenange.athle.com>

BADMINTON

Le Badminton Guénangeois reprend du service et entame sa deuxième année d'existence. Affilié à la Fédération Française de Badminton, le club se propose de faire découvrir l'activité aux novices et d'accompagner les plus jeunes en leur offrant des séances adaptées à leurs capacités. Les adolescents, adultes et familles bénéficient de créneaux spécifiques.

Jours et horaires / Salle Pablo Neruda

- Lundi et Mardi / Jeunes de 6 à 13 ans
17h30 à 19h00
- Mardi / Ados, Adultes, Familles
19h30 à 22h00
- Jeudi / Ados, Adultes, Familles
20h00 à 22h00

Tarifs

- 60 € pour les 6/17 ans (déduction faite de l'aide à la licence de la commune)
- 70 € à partir de 18 ans et + (Formule Loisirs)
- 90 € à partir de 18 ans et + (Formule Compétition)

Contacts

- **Président :**
Dominique PUGA / 07 88 63 81 91
 - **Trésorier :**
Hervé KUC / 06 71 03 50 26
 - **Secrétaire :**
MICHALIK-KNAUS / 06 78 36 57 59
- Mail :** clubbadguenange@gmail.com

BOXE

Club créé en novembre 2014, qui entame sa deuxième saison ; les entraînements ont lieu au Gymnase St Matthieu encadré par Maurice Mangin et Jean-Charles Martini. Jours et horaires

- Lundi et Mardi / Jeunes de 6 à 13 ans
17h30 à 19h00
- Jeudi / Ados, Adultes, Familles
20h00 à 22h00

Président : Jérémy Martini



EQUITATION : Centre équestre

La ville propriétaire des infrastructures délègue à l'association « Au grand Chêne » la gestion de l'activité. Ce qui permet aux Guéangeois d'avoir un tarif préférentiel. Le centre propose une multitude d'activités accessibles à tous ; en cheval ou poney (cours, balades, location, stages, compétitions...).

Présidente : Marie-Blanche ANSEL
 Impasse des Petites Vignes
 à Guéange - Tél. 03 82 88 20 01
Site Internet :
<http://www.guenangeequitation.fr/>
Facebook : www.facebook.com/guenange.equitation

FOOTBALL

Le FC Guéange, dispose de très belles installations, comprenant un terrain engazonné, et un terrain synthétique (inauguré en 2014) avec éclairage, des vestiaires, club house ainsi qu'une nouvelle buvette, accolée aux sanitaires à l'entrée du stade Léo Lagrange.

En période hivernale, le club utilise le gymnase de la Boucle pour les entraînements. Le travail des différentes équipes dirigeantes a permis au club d'organiser une finale nationale des U7 le samedi 13 juin 2015, où se sont retrouvés 150 jeunes de 5 à 7 ans pour clore la saison 2014/2015.

Président : Jean- Robert Claude
Mail : scguenange.foot@orange.fr
Facebook :
<https://www.facebook.com/scguenange.foot>

HANDBALL

Le club de Handball accueille au COSEC des équipes de
 BABY HAND (1^{er} pas) ;
 - 11 ans ;
 - 13 ans ;
 - 15 ans masculin (2 équipes) ;
 - 18 ans masculin ;
 Senior féminine et
 Senior masculin (3 équipes)
 Le club est à la recherche notamment d'arbitres + 18 ans et - 18 ans et de seniors. L'équipe - 13 ans qui a terminé sa saison 1^{ère} de son championnat (honneur départemental) avec seulement 2 matchs perdus sur les 18 joués.



Président : Ahmed EL IDRISSE
ahmeddhl@hotmail.fr
Secrétaire : Diane MARCHAND
dianmarc2@gmail.com
Internet :
as-guenange-handball.clubeo.com
Facebook :
 A.S. GUENANGE HANDBALL
<https://www.facebook.com/groups/133092966759628/>

JUDO

Entraînements au dojo de GUENANGE (COSEC) à partir du lundi 7 septembre

- Lundi 20h cours de SYSTEMA (art martial russe)
- Mardi :
 - 17h30 judo EVEIL
 - 18h15 POUSSINETS
 - 19h15 BENJAMINS à CADETS
 - 20h30 à 22h TAI CHI CHUAN
- Mercredi
 - 19h15 MINI POUSSINS ET POUSSINS
 - 20h15 SELF DEFENSE
- Jeudi à 19h15 BENJAMINS à CADETS
- Vendredi
 - de 9h00 à 10h30 TAI CHI CHUAN
 - 17h30 MINI POUSSINS
 - 18h30 POUSSINS

Ces horaires peuvent changer suivant le nombre d'inscrits.

Les Championnes et Champions de la saison 2014/2015

Mille CHODZINSKI Elisa championne de Moselle et de Lorraine en judo, dans sa catégorie de poids. Pour se qualifier aux championnats de Lorraine à Saint-Dié le 24 mars 2015 elle a terminé 1^{ère} aux championnats de Moselle de PETITE-ROSSELLE, de LONGEVILLE LES METZ, de HAYANGE et de ROHBACH LES BITCHE.

Catégorie UFOLEP

David MULLER médaille d'or coupe de Lorraine TAI CHI CHUAN. Yannick DUCHEINE médaille d'or coupe de Lorraine TAI CHI CHUAN mains nues. Jérémie DUCHEINE médaille d'or coupe de Lorraine TAI CHI CHUAN groupe. Khan-Van DUCHEINE médaille d'or coupe de Lorraine TAI CHI CHUAN mains nues.

Président : Daniel Limasset
Mail : daniel.limasset@sfr.fr

PETANQUE

La Pétanque Guéangeoise située le long du terrain de football rue du Rêve, bénéficie d'un terrain de 600 m² idéalement ombragé et d'un boulodrome couvert de 8 jeux. Les jeunes sont acceptés à partir de 6 ans et les entraînements se déroulent le samedi matin de 10 à 12h. Le club est ouvert tous les jours à partir de 14 heures.

Président : M. José FILIU
Adresse local :
 5 rue du Rêve - 57310 GUÉNANGE
 Tél : 03 82 83 83 75
 Mail : lapetanque.guenangeoise@sfr.fr



TENNIS

L'école de tennis accueille toutes les catégories de 3 à 18 ans, encadrée par l'entraîneur, Damien Meniconi. Il y a un pôle adulte, compétition, des cours d'initiation et perfectionnement adultes, ainsi (et surtout) que le tennis loisirs (vous réservez et venez jouer quand vous le souhaitez).

Coordonnées de contact du club :

Mail : tennis.guenange@gmail.com,
Tél. 03 82 50 90 24
 (n'hésitez pas à laisser un message, on vous rappellera),
Site internet :
tcguenange.blogspot.com

L'équipe 10 ans garçons qui est championne de Lorraine cette année 2015, équipe constituée de Paul Muhlmann et Théo Jacob, ici en photo avec leur entraîneur Damien Meniconi.



VOILE : La S.N.B.M. (Société Nautique de Basse Moselle)

Le club de voile de Guénange est situé en bordure de Moselle.

Vous y découvrirez une école de voile, une équipe de compétition, une équipe d'amis... Encadrées par une équipe de moniteurs compétents.

On peut aussi pratiquer : ping-pong - canoë - jeux - ... lorsque le vent n'est pas au rendez-vous.

Quentin WALLERICH vient de terminer le Tour de France à la VOILE (compétition très relevée avec des champions comme Franck

CAMMAS ou Lionel LEMONCHOIS. Il est reparti mi-août pour le championnat de France espoir équipage à Martigues où il va barrer un LONGTZE.

Président : Didier WALLERICH
Mail : didier.wallerich@wanadoo.fr
Internet :
<http://snbmosele.wifeo.com/le-club.php>
Facebook :
<https://www.facebook.com/snbm.moselle>



Le sport guénangeois en deuil

Loïc HAMEL, l'emblématique président du club de Hand-Ball nous a quittés en avril dernier. La maladie qui, depuis des années le rongait, a eu ainsi raison de lui.

Après 30 années de bons et loyaux services au service de "son club" et du sport en général : il nous manque à tous, déjà. Fervent défenseur du sport en général, il savait rappeler à chacun ses engagements. Son engagement lui valut la

reconnaissance de ses pairs et plusieurs distinctions lui furent décernées : l'insigne d'or du Comité Départemental en 1992, la médaille d'or de la Ligue de Lorraine en 2003 et la prestigieuse plaquette de bronze par la Fédération Française en 2008.

L'ensemble des élus, les dirigeants de club et les sportifs guénangeois lui rendent ici un fervent hommage et assurent à sa famille tout leur soutien.

Un début de saison tout auréolé pour la SNBM

La Fédération Française de Voile récompense la S.N.B.M. (Société Nautique de Basse Moselle) de 3 labels de qualité, en référence à la qualité de ses équipements, de ses enseignements et de ses bateaux.

Ces certifications et ces labels la reconnaissent « Ecole de Sport », « Club Compétition » et « Club Sport Loisir », dans des domaines très précis, et pour des exigences très particulières.

Le label « Ecole de Sport » concerne le domaine de l'initiation à la régates, en voile légère pour le 7-14 ans. Le Club se doit d'être doté d'au moins 20 licences annuelles dont 5 licences jeunes 7-14 ans.

Le label « Ecole de compétition » recouvre les activités de compétition développées par le Club pour les publics à partir de 10 ans.

Et **le label « Club Sport Loisir »** recouvre quant à lui, les activités d'animation, les services du Club sur l'année, les pratiques en site surveillé, la mise à disposition et la location du matériel nautique, des programmes adaptés et les préparations aux permis bateaux, les sections d'entraînements régates pour ados et adultes.

Une belle et grande récompense pour la société nautique guénangeoise !

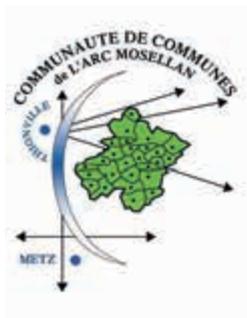
BELLE PERFORMANCE également pour sa brillante participation à la course-croisière de l'EDHEC (l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales) à La Rochelle avec son équipage SNCF AU FEMININ : il termine 10^e sur 30, aux CHAMPIONNATS DE FRANCE au Lac d'Orient dans l'Aube avec un équipage JET qui termine 24^e sur 38 équipages et au NATIONAL CARAVELLE où le club termine 6^e au classement général des clubs sur 48.

La SNBM vous accueille de mai à octobre à la Base Nautique de Guénange. La cotisation annuelle 2015 est de 62 € pour les mineurs et 116 € pour les adultes. Contact ou renseignements auprès du Président Didier WALLERICH snbm57310@orange.fr



La semaine du Développement Durable 2015

agissons pour le développement durable



Le 30 mai 2015 pour la propreté de la ville et de la forêt

L'AFFAIRE DE TOUS ! Soignons la nature et notre ville !

A cet effet, des dépliants sont mis à disposition du public rappelant la réglementation en termes de collecte des ordures ménagères : les bons gestes, les horaires de dépôts de sacs, adresse d'ouverture des déchèteries et du centre déchets entreprise de DISTROFF. Participations aux actions menées par la CCAM pour cette semaine du 30 mai au 6 juin de la semaine du développement durable.

Parce que la propreté de la Ville concerne tous les GUENANGEOIS, la municipalité va lancer une forte campagne de sensibilisation à la propreté urbaine pour améliorer la vie quotidienne de chacun. La journée citoyenne de sensibilisation à la propreté sera organisée durant la semaine du développement durable.

Le samedi 30 mai 2015 :

Nettoyage de printemps GUENANGE ville et forêt avec la participation de la population, des élus, des services municipaux, de l'APSG, du Centre Social, de la CLCV, et de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN ainsi que de nombreuses associations présentes sur la ville .
"Donnez une heure de votre temps, cela suffit pour montrer que

nous voulons vivre ensemble dans un environnement propre et respectueux de chacun".

- **Le 2 juin** : Sensibilisation des habitants des immeubles collectifs au recyclage par la CCAM et les élèves de l'ECOLE DU BOIS
- **Le 4 juin** : Visite des sites liés aux déchets organisées par la CCAM centre d'enfouissement d'ABONCOURT ; visite des équipements de LORRAINE ENVIRONNEMENT

Luttez contre les dépôts sauvages d'ordures !

Peut-on, aujourd'hui, comprendre qu'on puisse encore agir ainsi, alors qu'une déchetterie est à disposition des habitants. La forêt communale de Guénange est un massif de caractère qu'il convient de préserver. Déposer ses déchets verts et ses gravats dans la forêt peut sembler inoffensif pour la faune et la flore mais il n'en est rien ! En effet, les feuilles des jardins proviennent souvent d'essences ornementales que la forêt met beaucoup de temps à transformer en humus.

Déchets verts :
Déposez-les à la déchetterie !



Guénange dit stop aux déjections canines

Afin d'améliorer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, réglementer de façon générale la divagation des animaux errants et modifier les comportements des propriétaires de chiens en matière d'abandons de déjections sur le domaine public, parcs, jardins, espaces verts, espaces de jeux. Des dispositions particulières ont été prises par arrêtés municipaux :

- Interdire la divagation des chiens, et obliger les propriétaires à maintenir ceux-ci en laisse, sur le territoire de la commune (Cf. Arrêté n° 53 / 2014)
- Réglementer la divagation des animaux errants, notamment par la capture et le placement en fourrière de ceux-ci.
- Réprimer l'abandon de déjections canines sur le domaine public (Cf. Arrêté n° 24/2010). Les contrevenants seront verbalisés (Article R 632-1 du Code Pénal - contravention de deuxième catégorie (35 euros)
- Interdire la circulation des chiens sur différents parcs et aires de jeux : Allée des bleuets, Bld du Pont, Rue Pierre de la Madie, Rue Sainte Scholastique, Cour Erckmann Chatrian, Square du Dragon, ainsi qu'aux abords des aires de jeux installées sur le parc du Tau-reau (Cf. Arrêté n° 154 / 2014).

Afin de permettre le ramassage des déjections canines et leur dépôt dans les corbeilles à ordures installées en différents points du domaine public, des sacs « gants » écologiques sont distribués en mairie depuis le mois de septembre 2014.

Les propriétaires de chien doivent être vigilants quant aux déjections canines de leur animal de compagnie, sous peine d'amende de 35 euros.

Merci de tout faire pour avoir une ville propre !



Semaine Sécurité Prévention



L'eau au cœur de toutes les préoccupations

Journée Mondiale de l'Eau : bar à eaux organisé par la CLCV (Confédération du Logement et du Cadre de Vie) et visite de la station d'épuration Zone Bellevue pour une meilleure information de tous, des scolaires, des consommateurs, des exploitants et industriels.



Bar à Eaux avec la CLCV

L'Eau, en effet est vitale, mais peut aussi tuer, si sa qualité et ses réseaux d'alimentation ne sont pas bien entretenus : sachons donc la **PRESERVER**, l'**ECONOMISER** et aussi, ne **PAS LA GASPILLER** ! L'eau est abondante sur Terre mais :

- Seulement 3% du volume d'eau douce est consommable.
- En France, les réserves en eau disponible s'élèvent à 191 milliards de m³/an pour couvrir l'ensemble de nos besoins domestiques, agricoles ou industriels soit 3 000 m³/habitant.
- La consommation d'eau non potable cause la mort de 3 millions de personnes chaque année.

D'où l'importance d'expliquer aux populations comment sont desservis nos réseaux d'alimentation en eau potable, leur taux de rendement (90% sur la commune Guénange) et communiquer sur la fiabilité des réseaux de collecte des eaux usées.

OBJECTIF PRINCIPAL DE LA STATION D'EPURATION

Faire retour à la Moselle, soit au milieu naturel, de l'eau tirée du robinet.

PAR QUELS PRINCIPES OU ETAPES ?

- Une phase de prétraitement est nécessaire pour éliminer les gros déchets (sable et graisses)
- Un traitement biologique permettant de reproduire de manière industrielle l'épuration naturelle des rivières.

QUELQUES CHIFFRES de la Station d'Epuration Zone Bellevue :

- Traitement des rejets de 19 000 équivalents-habitants,
- Traitement des effluents de Guénange, Bertrange, Rurange, Bousse et Illange soit 17 000 habitants,
- 3 500m³ d'eaux usées sont traitées /jour pour une capacité de 9 400 m³.



Visite de la station d'épuration

L'eau clarifiée est rejetée en Moselle : les résidus ou boues sont valorisés dans l'agriculture, par épandage selon un plan proposé par la Chambre d'Agriculture de la Moselle.

Portes ouvertes au site environnemental de traitement des eaux usées Zone Bellevue

Europort

Saturés, les ports maritimes de Rotterdam et d'Anvers sont à la recherche de port intérieurs pour des activités de logistiques et de transformations.

Pour répondre à ces besoins, les Communautés d'Agglomérations Portes de France-Thionville et Val de Fensch ont, dès 2009, engagé l'aménagement du port de Thionville-Illange-Uckange une plateforme logistique et industrielle, intégrant transports routier, ferroviaire et fluvial. Un projet qui nécessite un investissement de plus de 80 millions d'euros. Le site mosellan a des atouts : une situation stratégique, dans le voisinage immédiat, des dessertes ferroviaires existantes et des nouveaux accès routiers projetés, la disponibilité du foncier... Europort est situé à proximité immédiate de la Mégazone d'Illange où se situe le projet Terra-Lorraine.

Création du syndicat Mixte Europort

L'année 2014 a été marquée par trois étapes. En janvier, le Syndicat Mixte Europort, fédérant des partenaires publics, a été créé. C'est lui qui se charge désormais de piloter l'ensemble des opérations. En novembre, acquisition de 185 hectares de terrain sont signés entre Arcelor Mittal et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le compte du Syndicat. En décembre attribution de la concession d'aménagement à Sodevam-Projenor. En février dernier, le Syndicat Mixte Europort a lancé un site internet dédié à la plateforme multimodale. Il permet au public et aux professionnels de suivre l'évolution de l'Europort qui pourrait être opérationnel dès 2016. Entre 2015 et 2020, l'Europort serait susceptible de générer jusqu'à 2000 emplois.

Le Syndicat Mixte Europort fédère les 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du Nord Mosellan. Les Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, du Pays Haut Val d'Alzette, de Cattenom, des trois Frontières, les Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, le Conseil Général, ainsi que les Chambre de Commerce et d'Industrie et des métiers et de l'Artisanat.

Plus d'info :

www.europort-multimodal.com

Donnons un sens à notre vie ! Offrons notre sang !

Chaque année plus d'un million de personnes sont soignées et guéries grâce à l'apport de produits sanguins.

Toutes ces vies sauvées, les malades le doivent à la générosité des donateurs de sang bénévoles qui font tout au long de l'année le geste qui sauve et redonne ainsi l'espoir.

Notre association anime 12 collectes dans l'année, quatre par commune. Six ont été effectuées et le résultat est de 312 poches prélevées, soit 20 de plus que 2014 pour la même période. C'est un très bon résultat, coup de chapeau aux bénévoles de l'association, sans eux et leur dévouement rien ne serait possible et merci aux donateurs.

Autres nouvelles : suite à une demande importante de plasma, l'EFS a remis en circulation les bus de ramassage de donateurs volontaires au départ de la mairie de Guénange. Trois navettes ont été organisées, ce qui nous a permis de recueillir 15 poches de plasma. Venez nombreux faire le geste qui sauve, les malades vous en remercient.



Notre association participe aux manifestations des trois communes :

- fête de Printemps à Bertrange en mai,
- semaine de prévention en octobre à Guénange et autres.

Au niveau départemental nous sommes présents au défilé de la St Nicolas à Metz et à la fête de la Mirabelle, la commission jeune des donateurs de sang a un char attitré et notre association participe activement à la conception de celui-ci et au défilé.

Pour cela les bonnes volontés sont les bienvenues pour mener à bien notre mission qui défend une grande cause, le don de soi le

Don du Sang sans oublier notre éthique :

**Volontariat,
Anonymat,
Bénévolat,
Non-profit**

**« Un jour peut-être
quelqu'un fera ce geste
pour vous ou pour l'un
de vos proches.
Vous aussi
engagez-vous en
donnant votre sang »**

Dates des prochaines collectes :

GUENANGE le lundi 21 décembre / Horaire : 15h00 à 19h30

Rejoignez-nous ! Osons le geste qui sauve !

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE GUÉNANGE - BERTRANGE ET BOUSSE

Fondée le 25 Février 1968

Inscrite au Registre des Associations VOL XXII N°709

Affiliée à la Fédération Française pour le Don du Sang Bénévole

Reconnue d'Utilité Publique (décret du 7 avril 1961 - J.O. du 12 Avril 1961)

L'année scolaire 2014-2015 s'est achevée avec tristesse pour les écoliers, les parents d'élèves et d'enseignantes suite à la fermeture de l'école primaire et maternelle du Bois. Une décision municipale difficile qu'il a fallu prendre avec collaboration avec l'Education Nationale.

Deux nouvelles classes ont donc été ouvertes en septembre 2015, l'une à Saint Matthieu et l'autre à Capucines.

Le report des élèves de l'école primaire du Bois s'est fait tout naturellement sur Saint Matthieu puisque la carte scolaire n'a pas été modifiée. Par contre, pour la maternelle du Bois, une révision de la carte scolaire a été nécessaire afin de permettre aux familles d'être au plus proche « domicile-groupe scolaire ».

Le changement est souvent source d'inquiétude, il apporte à travers une remise en cause, des améliorations et des progrès. Souhaitons à tous nos écoliers et à l'équipe éducative une excellente année scolaire 2015/2016.

Cette année scolaire 2014/2015 a été l'occasion de faire des belles découvertes lors de leurs sorties scolaires.

Chapeau aux enseignants des CP-CE1 de l'école Sainte Scholastique qui se sont rendus à la ferme équestre des Eparges.

Mais également une semaine à Saint Cyr sur Mer du 1^{er} au 6 juin pour les CE2/CM1.

Les maternelles se sont rendues une journée à la ferme de Woimbe dans la Meuse.



ECOLE MATERNELLES - Total effectifs : 232

Maternelle ST MATTHIEU		Directrice Mme LAURINI
Petite section	26	Mme RAMONET
Moyenne/Grande section	29	Mme COSTELLA
Moyenne/Grande section	28	Mme CINTAS
Total		83 élèves

Maternelle CAPUCINES		Directrice Mme STEPNIEWSKI
Petite section	27	Mme CLAUSS
Moyenne section	23	Mme DINE
Grande section	19	Mme STEPNIEWSKI
Total		69 élèves

Maternelle CLAIR MATIN		Directrice Mme HIGUET
Petite section	29	Mme TASSAIN
Moyenne section	29	Mme KALIS
Grande section	22	Mme SCHNEIDER
Total		80 élèves

ECOLES ÉLÉMENTAIRES - Total effectifs : 402

Élémentaire ST MATTHIEU		Directrice Mme LAURINI
CP	23	Mme DEGRELLE
CP-CE1	22	Mme DI MARCO
CE1	24	Mme GUENFOUD
CE1-CE2	24	Mme MAZZOCCHI
CE2/CM1	23	Mme KUTSCHRUITER
CM1/CM2	20	Mme LAURINI
CLIS PETITS	6	Mlle WEISSE
CLIS GRANDS	10	Mme BLASUTTO
Total		173 élèves

Élémentaire STE-SCHOLASTIQUE		Directrice Mme HIGUET
CP	26	M. DUPARCQ
CP	25	Mme THILL
CP/CE1	25	Mme MEYER
CE1	27	Mme SILVA RODRIGUEZ
CE2	26	Mme HIGUET
CE2-CM1	24	Mme HALLE
CM1	27	Mme BOULANGER
CM1 -CM2	24	Mme CHERY
CM2	25	M. BLANLUET
Total		229 élèves

Activités nouveaux rythmes scolaires



Roller-Dance



Equitation

Ils ont vu le jour

Assia ZERGUINE	06/01/2015
Zélia WALCZAK MOLA	05/01/2015
Evan VERNEAU	14/01/2015
Noam BERNAD	13/01/2015
Djibril AISSAOUI	21/01/2015
Maddi COLONGES	23/01/2015
Tom FATOL BOGUET	29/01/2015
Chloé CHEC	14/02/2015
Gabriel THIRION	19/02/2015
Ralph KRAVOLENSKY	14/03/2015
Redouan BOULHOUD	12/03/2015
Maxime NORET	16/03/2015
Lyliana ZUZZI	24/03/2015
Sofia BOUGUERRA	01/03/2015
Lola BOUSQUET	26/03/2015
Abou Bakr GUITOUN	02/04/2015
Camille DUBOIS	09/04/2015
Lizy ALAZOULA	11/04/2015
Charlotte NOEL	16/04/2015
Mélissa HANUS TOROUS	23/04/2015
Timéo ZANELLA	27/04/2015
Ilyana HIDANOVIC	04/05/2015
Valentino GIULIANO	13/05/2015
Sofiane BOUIKNI	17/05/2015
Séréna MILANI MULAK	18/05/2015
Naëla EL KHARBILI	19/05/2015
Sacha BUSZOWSKI	19/05/2015
Soan ROBITAILLE	05/06/2015

Rose KRAFCZYK	03/06/2015
Amine BELGACEM	09/06/2015
Alessio DE LIMA	13/06/2015
Ema BOUTAOUHIMA	21/06/2015
Matthieu ALLU SCHIVRE	20/06/2015
Thaïlys SCHWEITZER	20/06/2015
Timéo GOBERVILLE	23/06/2015
Axel MARTIN	26/06/2015
Tiago AUFFRET HARTNAGEL	01/07/2015
Enora SCHOEPPS	05/07/2015
Sybille DIONNET	21/07/2015
Nayl BELKACEM	06/07/2015
Malik MUJANOVIC	13/07/2015
William EYERMANN	13/07/2015
Elena GILARDEAU	13/07/2015
Malayan CLAIRE	17/07/2015
Manoah CLAIRE	17/07/2015
Neals MELLINGER	17/07/2015
Inès SORIA	19/07/2015
Lilja BATTELLINO	21/07/2015
Candide LESCANNE	04/08/2015
Nahla KUHN	10/08/2015
Chloé WEBER	10/08/2015
Emma IAFRATE	15/08/2015
Zakaria EL AARJOUNI	23/08/2015
Baptiste COURT	23/08/2015
Léya AMDOUNI	30/08/2015
Matéo ROGGIA	01/09/2015

Ils nous ont quittés

Salah ABERKANE	01/01/2015
Michèle SCHATZER épouse POTAEFF	13/01/2015
Marie BALDUCCI veuve LEVI	16/01/2015
Jocelyne POURCHOT épouse BASTEL	20/01/2015
Suzanne DUCOURTY veuve DASSONVILLE	27/01/2015
Roger PHILIPPE	29/01/2015
Concetta MONTANARO veuve GENTILE	26/01/2015
Eliane GRADOUX épouse GUÉPRATTE	28/01/2015
Khadour KHATIR	04/02/2015
Marguerite VIGNAL épouse GAWIN	11/02/2015
Marcel MOUGIN	11/02/2015
Léocadia STASZKIEWIECZ veuve MICHALSKI	13/02/2015
Cosima TISANO veuve SIMONETTI	22/02/2015
Mauricette DUPUIS veuve SIMONNOT	02/03/2015
Maurice SCHELLER	28/02/2015
Cécile KLEFFER veuve COLLIN	23/03/2015
André METEYER	22/03/2015
Philippe LEMOUTON	28/03/2015
Irène PANATO veuve LÉCART	24/03/2015
Marie MOUTOU épouse PEYREFORT	26/03/2015
Claude LERECOUVREUX	26/03/2015

Pauline GALTIER veuve LEGRAS	01/04/2015
Annette KRAWCZYK épouse MUSLEWSKI	05/04/2015
Leopoldo MARTINEZ GARCIA	11/04/2015
Bruno LORETI	03/04/2015
Henri QUÉNÉE	14/04/2015
Loïc HAMEL	13/04/2015
Jean PERNOT	13/04/2015
Gisèle DAPPE veuve HERGAT	23/04/2015
Charlotte GALLOIS veuve COURGEY	25/04/2015
Dominique CAUWET	16/04/2015
Roland DEMULIER	20/04/2015
France BLAISE épouse MAISAK	21/04/2015
Yvonne BRUVASSE épouse GALI	27/04/2015
Robert GERBERON	04/05/2015
Xavier TROJAK	21/04/2015
Anna ERNEST veuve BARÉ	07/05/2015
Gilbert DUPARQCQ	01/05/2015
René JULLIEN-SENZER	14/05/2015
Jean Marie BOURGUIGNON	11/05/2015
Constantin FAVALESSA	17/05/2015
Jean-Luc THERET	19/05/2015
Emilienne BORRE veuve PROT	01/06/2015
Maria BERTUCCI épouse PRIMERANO	23/05/2015
José PALOMARES CASTELLAR	06/06/2015

Ils se sont dit oui

Mohamed KALLOUCHE et Nora BEZINE	10/01/2015
Thierry CHAMPION et Sophie PAMBUFFETTI	14/02/2015
Frédéric NOEL et Virginie GROLLI	21/02/2015
Tayabe BELGHAOUTI et Fatima ZIAT	25/04/2015
Eric DUPONT et Sybille HAMELLE	25/04/2015
Mathias MIGUET et Alexiane ECK	16/05/2015
Hamza BOUIKNI et Oum Kalsoum NSISS	21/05/2015
Saïd HALIMI et Dalila KOURICHE	23/05/2015
Vito DI MURO et Stéphanie PRIMERANO	20/06/2015
Dominique CARRÉ et Céline TRAXEL	27/06/2015
Raphaël PERNIN et Ludivine PEISSEL-COTTENAZ	04/07/2015
Fabian DEVALLOIS et Loriane STREIFF	08/07/2015
Lionel ZIGNALE et Catherine MANGIN	11/07/2015
Julien MARTINEZ et Allison STRICHARD	11/07/2015
Stephane MANGIN et Céline MARTIN	18/07/2015
Arnaud BOURHOVEN et Delphine MARC	18/07/2015
Alessandro ANGIONE et Valène BERNIER	01/08/2015
Remy TABUTIEAUX et Mylène PAPPALÉPORE	22/08/2015
Jean BEHR et Célia BELDJOUDI	22/08/2015
Valérie SCHMITT et Peggy GRENETTE	22/08/2015
Hakim RAHMANI-DJIED et Sarah COZZOLINO	05/09/2015
Anthony SCHWITZER et Jessica KLESPERT	05/09/2015
Angel COLIN	16/06/2015
René GUIGUEN	20/06/2015
Carmen BUGALLO ALVARO veuve ACERBO AZPERA	16/06/2015
Francisco HIGUERAS MORALES	11/07/2015
Jean-Louis DURR	20/07/2015
Pasquale SCORESE	22/07/2015
Marie RUFF épouse DIEBOLT	10/08/2015
Claude KREBS	12/08/2015
Célia RODRIGUEZ GONZALES épouse RODRIGUEZ VASQUEZ	25/08/2015
Charlotte BARBIER veuve BELLO	25/08/2015
Francine CORONA épouse MATHIEU	02/09/2015

Du nouveau sur la ville



Avec l'ouverture du **snack-restaurant LE RED GRILL** Place de la République, son propriétaire Agit TAYCIMEN, ancien expert-comptable au Luxembourg, se lance dans la création d'entreprise et va ainsi créer quatre emplois dans ce secteur d'activité peu développé sur la ville. Une quinzaine de tables en restauration sur place et une carte en restauration rapide ou à emporter devrait satisfaire la demande de la clientèle. Une initiative à saluer !



Et depuis peu Place de l'Hôtel de Ville, l'ouverture de la **BOUCHERIE-TRAITEUR MOON** du nom de son propriétaire. Une activité nouvelle sur la ville qui offrira "un PLUS" aux consommateurs en déclinant gastronomie, saveurs, épices et textures nouvelles.

POLITIQUE
CULTURELLE DE LA VILLE

TRAVAIL C.G.T LIBERTE

**VENDREDI
20 NOVEMBRE
20H30**

Salle Voltaire
ENTRÉE GRATUITE

Ce spectacle conte et musique est créé et interprété par Alain Aimé. Une œuvre biographique qui reprend l'histoire du monde ouvrier, à travers l'histoire de la famille de l'auteur sur trois générations. Chacun y retrouvera sa propre famille car ce spectacle nous raconte notre propre histoire ouvrière faite de difficultés, de travail mais aussi de joie, de tendresse et d'espoir dans l'Humanité.

AU NOM DES MIENS